



MODIFICATION D'UNE VOIRIE COMMUNALE

ENQUETE PUBLIQUE

Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale

Le COLLÈGE COMMUNAL de la commune de BRAINE-LE-CHÂTEAU a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une **demande de déplacement du sentier n°138, dit "sentier a Scrabouille"** a été introduite par Monsieur Frédéric JEAN , propriétaire du bien sis rue aux Escarbilles à 1440 Braine-le-Château

Cette demande est soumise à enquête publique **du 06 mai 2024 au 05 juin 2024** en application de l'article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Tout tiers intéressé peut consulter le dossier et obtenir des explications à la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9, **uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h00**. Les documents de la demande sont également consultables sur le site Internet communal (www.braine-le-chateau.be), sous l'onglet "enquêtes publiques".

Les personnes qui ont des remarques ou des oppositions à faire valoir au sujet de cette demande sont priées de les faire parvenir PAR ÉCRIT à l'administration communale (par courrier ordinaire daté et signé ou par courriel à olivia.adamski@braine-le-chateau.be en indiquant obligatoirement l'objet suivant : **EP:VOI-2024/002**) AVANT la clôture de l'enquête publique, ou de se présenter à cette séance de clôture qui aura lieu à la maison communale, **le 05 juin 2024 de 11h30 à 12h00**, à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué du Collège communal.

Braine-le-Château, le 26 avril 2024

Le Directeur général,

Marc LENNARTS

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Nicolas TAMIGNIAU